

AVENANT N° 5 A LA CONVENTION PLURIANNUELLE 2014-2017

Il est convenu entre :

- le **MINISTERE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**

Représenté par le directeur des sports,
Désigné ci-après par le ministère

Et

- la **FEDERATION FRANÇAISE DE VOILE**

Représentée par son président, Monsieur Jean-Pierre CHAMPION
Désignée ci-dessous par la fédération,
Numéro de Siret : 78440599500035

Article 1 :

La subvention prévue pour **2016** à la convention annuelle est majorée exceptionnellement de **100 000 €** pour la réalisation des actions indiquées selon le détail ci-après :

- Collectif SENIOR (100 000 €)

Le montant de la subvention versée à la fédération est porté à 2 797 852 €.

Article 2 :

La subvention complémentaire sera créditée, en un versement, au compte bancaire ou postal de la fédération à la signature du présent avenant.

Les aides personnalisées aux sportifs de haut niveau de la fédération sont mises en place auprès du Comité national olympique et sportif français (CNOSF). Le CNOSF est chargé d'en assurer le versement aux sportifs, conformément aux indications de la fédération, laquelle s'engage à respecter les orientations fixées en ce domaine par le ministère.

Article 3 :

Les autres dispositions de la convention initiale non contraires au présent avenant sont maintenues.

12 AOUT 2016

LE PRESIDENT DE LA FEDERATION
FRANÇAISE DE VOILE



Fait à Paris, le
Pour le ministre de la ville,
de la jeunesse et des sports
Pour la directrice des sports
Claudie SAGNAC
DIRECTEUR DES SPORTS
Chef de service


Claudie SAGNAC

WISE LE 10/08/2016 DANS CHORUS PAR LE
CONTROLEUR BUDGETAIRE ET
COMPTABLE MINISTERIEL
N° EJ 2.1.01.2.7.5.928

Objectifs / Action / Rubrique	Montants			Engag. fédéral
	Budget	Demande	Accordé	
Assurer la participation de la France dans les 10 séries inscrites aux Jeux Olympiques (JO) et augmenter le nombre de médailles				
Action 2	1 864 350 €	1 534 000 €	1 450 000 €	414 350 €
Indemnités de sujétions des CTS (ICTS)	1 864 350 €	1 534 000 €	1 450 000 €	414 350 €
Collectif SENIOR - Stages et compétitions	0 €	0 €	0 €	0 €
Collectif RELEVE - Stages et compétitions	1 789 350 €	1 459 000 €	1 450 000 €	339 350 €
Améliorer le niveau sportif des participants aux championnats de France Espoirs	75 000 €	75 000 €	0 €	75 000 €
Action 2	288 000 €	260 000 €	235 000 €	53 000 €
Collectif RELEVE - Stages et compétitions	288 000 €	260 000 €	235 000 €	53 000 €
En habitable, assurer la formation de régatiers de très haut niveau, porteurs de projets ou acteurs de projets de référence internationale	288 000 €	260 000 €	235 000 €	53 000 €
Action 2	153 000 €	100 000 €	0 €	153 000 €
Collectif SENIOR - Stages et compétitions	153 000 €	100 000 €	0 €	153 000 €
Assurer le renouvellement de l'Equipe de France de voile	153 000 €	100 000 €	0 €	153 000 €
Action 2	345 000 €	345 000 €	345 000 €	0 €
Parcours de l'excellence sportive (PES)	345 000 €	345 000 €	345 000 €	0 €
Assurer l'insertion professionnelle des sportifs pendant et après leur carrière sportive	345 000 €	345 000 €	345 000 €	0 €
Action 2	370 000 €	370 000 €	370 000 €	0 €
Aides personnalisées (AP)	370 000 €	370 000 €	370 000 €	0 €
Soutien aux sportifs (hors AP)	355 000 €	355 000 €	355 000 €	0 €
En Funboard, assurer la formation de régatiers de très haut niveau, porteurs de projets de référence internationale.	15 000 €	15 000 €	15 000 €	0 €
Action 2	15 000 €	0 €	0 €	15 000 €
Collectif SENIOR - Stages et compétitions	15 000 €	0 €	0 €	15 000 €
Renforcer le respect de l'éthique dans le sport et préserver la santé des sportifs	15 000 €	0 €	0 €	15 000 €
Action 3	233 944 €	169 792 €	137 852 €	96 092 €
Protection de la santé du pratiquant (SMR)	233 944 €	169 792 €	137 852 €	96 092 €
Accompagnement sanitaire préventif	133 500 €	115 504 €	83 564 €	49 936 €
Répondre aux besoins d'encadrement des structures	100 444 €	54 288 €	54 288 €	46 156 €
Action 4	102 000 €	74 000 €	74 000 €	28 000 €
Formations fédérales	102 000 €	74 000 €	74 000 €	28 000 €
Pérenniser le nombre d'emplois permanents et saisonniers au sein de la filière nautique	102 000 €	74 000 €	74 000 €	28 000 €
Action 4	22 000 €	17 000 €	17 000 €	5 000 €
Professionnalisation de l'activité	22 000 €	17 000 €	17 000 €	5 000 €
Lettres de missions signées dans CTS-Web	136 000 €	80 000 €	80 000 €	56 000 €
Action 1	136 000 €	80 000 €	80 000 €	56 000 €
Structuration fédérale	136 000 €	80 000 €	80 000 €	56 000 €
Augmenter la diversité des activités proposées dans les structures affiliées	136 000 €	80 000 €	80 000 €	56 000 €
Action 1	46 000 €	35 000 €	35 000 €	11 000 €
Promotion des pratiques sportives pour tous	46 000 €	35 000 €	35 000 €	11 000 €
Améliorer la qualité des activités proposées dans les structures affiliées	95 000 €	78 000 €	78 000 €	17 000 €

Annexe 2 - Objectifs partagés et moyens financiers

Action 1									
Promotion des pratiques sportives pour tous	95 000 €	78 000 €	78 000 €	78 000 €	78 000 €	78 000 €	78 000 €	78 000 €	17 000 €
Réduire le coût environnemental de la pratique									
Action 1	11 000 €	11 000 €	11 000 €	11 000 €	11 000 €	11 000 €	11 000 €	11 000 €	0 €
Promotion des pratiques sportives pour tous	11 000 €	11 000 €	11 000 €	11 000 €	11 000 €	11 000 €	11 000 €	11 000 €	0 €
Maintenir l'accueil des publics scolaires	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	0 €
Action 1	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	0 €
Correction des inégalités d'accès à la pratique sportive	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	0 €
Renforcer la place des femmes au sein de la fédération et dans l'ensemble des pratiques									
Action 1	99 000 €	55 000 €	55 000 €	55 000 €	55 000 €	55 000 €	55 000 €	55 000 €	44 000 €
Correction des inégalités d'accès à la pratique sportive	99 000 €	55 000 €	55 000 €	55 000 €	55 000 €	55 000 €	55 000 €	55 000 €	44 000 €
Consolider la présence de la France dans les instances internationales de la voile									
Action 1	15 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	15 000 €
Programmes d'échanges internationaux	15 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	15 000 €
Faciliter l'accès des publics en situation de handicap	15 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	15 000 €
Action 1	90 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	40 000 €
Correction des inégalités d'accès à la pratique sportive	90 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	40 000 €
Relancer et renforcer la vie sportive et compétitive en club									
Action 1	249 000 €	65 000 €	65 000 €	65 000 €	65 000 €	65 000 €	65 000 €	65 000 €	184 000 €
Promotion des pratiques sportives pour tous	249 000 €	65 000 €	65 000 €	65 000 €	65 000 €	65 000 €	65 000 €	65 000 €	184 000 €
Spécialiser le corps arbitral à l'arbitrage des courses au large									
Action 1	126 000 €	60 000 €	60 000 €	60 000 €	60 000 €	60 000 €	60 000 €	60 000 €	66 000 €
Ethique et prévention des incivilités dans le sport	126 000 €	60 000 €	60 000 €	60 000 €	60 000 €	60 000 €	60 000 €	60 000 €	66 000 €
Accroître la pratique sportive, notamment au sein des clubs, en apportant une attention particulière aux publics prioritaires									
Action 1	257 000 €	55 000 €	55 000 €	55 000 €	55 000 €	55 000 €	55 000 €	55 000 €	202 000 €
Promotion des pratiques sportives pour tous	257 000 €	55 000 €	55 000 €	55 000 €	55 000 €	55 000 €	55 000 €	55 000 €	202 000 €
Correction des inégalités d'accès à la pratique sportive	148 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	123 000 €
Formuler les sportifs compétiteurs pour éviter les pratiques interdites permettant d'améliorer la performance	109 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	79 000 €
Action 1	11 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €	5 000 €
Ethique et prévention des incivilités dans le sport	11 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €	5 000 €
Emplois d'avenir									
Action 4	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	0 €
Professionnalisation de l'activité	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	0 €
TOTAL	4 557 294 €	3 403 792 €	3 403 792 €	3 403 792 €	3 403 792 €	3 403 792 €	3 403 792 €	3 403 792 €	1 404 442 €

Dont montant destiné aux aides personnalisées : **355 000 €**

Montant total de la subvention versée par le ministère hors aides personnalisées : **2 797 852 €**

LISTE DES ANNEXES

Annexe 2 - Objectifs partagés et moyens financiers




BRED BANQUE POPULAIRE

Relevé d'identité bancaire

FEDERATION FRANCAISE DE VOILE

17 RUE HENRI BOCQUILLON

75015 PARIS

Code banque 10107	Code guichet 00130	Code BIC BREDFRPPXXX
Numéro de compte 00010301491		Clé 63
Domiciliation : BRED PARIS KLEBER  0820336130		
Numéro de compte bancaire international : FR76 1010 7001 3000 0103 0149 163		

Toute utilisation frauduleuse de ce document est passible de sanctions. Ce document n'est à utiliser qu'après vérification par le bénéficiaire.

